**COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 16 DÉCEMBRE 2021**

**PROTÉGEONS NOS ENFANTS DES PILES BOUTONS**

À l’approche de Noël, Familles de France appelle à la vigilance quant aux risques d’ingestion de piles boutons par les enfants.

Les piles boutons, qui se retrouvent dans les emballages et les objets du quotidien comme les jouets, représentent un danger pour l’enfant. Même en l’absence d’obstruction des voies respiratoires ou d’autres signes, une pile avalée peut causer très rapidement des lésions potentiellement mortelles.

Afin de prévenir tout risque, Familles de France rappelle les bons réflexes recommandés par les pouvoirs publics :

-Ne jamais laisser des piles boutons, même emballées à portée d’un enfant ;

-Toujours vérifier que les compartiments et emballages à piles soient bien sécurisés et ne puissent pas être ouverts facilement. Dans le cas contraire, ne pas laisser les objets les contenant à la portée de l’enfant ;

-Toujours privilégier l’achat d’appareils dont le compartiment à piles est sécurisé (par exemple avec la présence d’une vis ou la nécessité d’accomplir deux manœuvres indépendantes pour l’ouvrir).

**En cas d’ingestion, MÊME SUPPOSÉE, d’une pile bouton, contactez IMMÉDIATEMENT un centre antipoison ou le 15 en indiquant explicitement à votre interlocuteur qu’il s’agit de l’ingestion d’une pile bouton.**

Contact presse :

**Chantal Huet**, Présidente nationale : 06 15 74 83 33

**Jamy Belkiri**, Présidente du Pôle consommation : 06 15 54 90 37

contact@familles-de-france.org